



Comité de la vérification

Procès-verbal 4

Le mercredi 29 mai 2019

9 h 30

salle Champlain

- Nota : 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
- 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
- 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 12 juin 2019 dans le Rapport No 3 du Comité de la vérification.*

Présents :

Président : Conseiller J. Cloutier
Vice-présidente : Conseillère C.A. Meehan
Conseillers : E. El-Chantiry, T. Kavanagh, G. Darouze et A. Hubley

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès verbal 3 - le 8 avril 2019

SERVICES ORGANISATIONNELS

SERVICES DES FINANCES MUNICIPALES

1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE 2018 DE LA VILLE D'OTTAWA
ACS2019-CSD-FIN-0015 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
-

Que le Comité de la vérification recommande au Conseil d'approuver les États financiers consolidés de 2018 de la Ville d'Ottawa.

Isabelle Jasmin, trésorière municipale adjointe, Finances municipales, donne une brève présentation sur les actifs financiers, le passif, la dette nette, les actifs non financiers et l'excédent accumulé de la Ville. Suzie Gignac, d'EY, présente ensuite les conclusions de son entreprise sur la vérification des états financiers de 2018. Les deux présentations sont conservées dans les dossiers du greffier municipal et avocat général. Marian Simulik, directrice générale des Services organisationnels et trésorière municipale, est présente et répond aux questions des membres du Comité.

Le personnel répond à des questions concernant les coûts additionnels associés à la Ligne de la Confédération, le taux d'inflation dans les soins de santé et ses répercussions éventuelles sur le passif futur, et l'incidence des événements importants (météo, accident d'autobus) sur les chiffres du rapport.

Après discussion, le Comité ADOPTE la recommandation du rapport telle quelle.

2. ÉTATS FINANCIERS DU FONDS D'AMORTISSEMENT 2018

ACS2019-CSD-FIN-0014

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Comité de la vérification recommande au Conseil d'approuver l'ébauche des états financiers du fonds d'amortissement de 2018.

ADOPTÉE

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

3. BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL – RAPPORT SUR LES SUIVIS DE VÉRIFICATIONS ET LES RAPPORTS DÉTAILLÉS CONNEXES

ACS2019-OAG-BVG-0004

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Comité de la vérification prenne connaissance du Rapport sur les suivis de vérifications et les rapports détaillés connexes et recommande au Conseil d'examiner et d'approuver les recommandations du rapport.

La vice-présidente Meehan présente la motion suivante :

AC MOTION No. 4/1

Motion de la conseillère C.A. Meehan

ATTENDU QUE le document à l'appui suivant n'a pas été distribué avec l'ordre du jour :

Bureau du vérificateur général – Rapport sur les suivis de vérification et les rapports détaillés connexes;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité de la vérification en approuve l'ajout à l'ordre du jour de sa réunion d'aujourd'hui aux fins

d'examen, conformément au paragraphe 89(3) du *Règlement de procédure* (n° 2019-8).

ADOPTÉE

Ken Hughes, vérificateur général, Sonia Brennan, vérificatrice générale adjointe, et Ed Miner, vérificateur général adjoint, donnent une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée au greffe municipal. Sont également présents pour répondre aux questions :

- Marian Simulik, directrice municipale par intérim;
- Rick O'Connor, greffier municipal et avocat général;
- Kevin Wylie, directeur général des Travaux publics et de l'Environnement;
- Quentin Levesque, directeur, Services des routes et stationnement;
- Will McDonald, chef de l'approvisionnement;
- Sandro Carlucci, chef de l'information;
- Christopher Fulton, gestionnaire, Sécurité technologique.

Les questions et réponses portent sur ce qui suit :

- Comptes créditeurs
 - Problèmes associés aux paiements en double et solutions prévues;
 - Frais de retard : améliorations apportées à la formation à la lumière des recommandations;
 - Mise en œuvre complète du nouveau logiciel d'ici 2020;
 - Suggestion : comparer Ottawa à d'autres villes au chapitre des logiciels utilisés, par exemple.
- Entretien hivernal
 - Prochaines étapes dans le contexte des changements climatiques;

- Échéancier prévu pour l'exécution des trois recommandations partiellement appliquées;
- Répercussions et coûts associés aux voitures stationnées pendant le déneigement.

INSTRUCTIONS AU PERSONNEL

Que la Direction générale des transports veille à ce que les chauffeurs des camions de livraison ne sachent pas quand ces derniers seront pesés.

- Gouvernance des Services de TI
 - Inquiétude à l'égard du haut taux de roulement au poste de chef de l'information (CI);
 - Présence d'une structure adéquate pour assurer la réussite du CI;
 - Inclusion des questions irrésolues dans le plan de travail sur les TI.
- Gestion des risques liés aux TI
 - Question de savoir si une formation adéquate est offerte;
 - Raisons du retard de la vérification;
 - Mesures en place relativement au processus de validation;
 - Problèmes découlant d'un service centralisé plutôt que décentralisé.

En réponse à une question concernant la suite à donner aux vérifications de suivi sur les TI, le vérificateur général indique qu'il sera possible d'ajouter des informations à jour dans le rapport de suivi sur l'accès à distance après le quatrième trimestre de 2019.

La motion suivante est présentée au Comité et REJETÉE :

AC MOTION No. 4/2

Motion de la conseillère C.A. Meehan

ATTENDU QUE le Bureau du vérificateur général (BVG) et le personnel de la Ville ont fait part au Comité de la vérification des recommandations du Rapport sur les vérifications de suivi;

ATTENDU QUE le BVG considère certaines recommandations partiellement achevées;

ATTENDU QUE suffisamment de temps s'est écoulé pour qu'il soit raisonnable de la part du Comité de la vérification de juger que toutes les recommandations auraient dû être considérées comme complètes par le BVG;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité de la vérification demande au personnel de la Ville de présenter à la prochaine réunion du Comité un suivi sur toutes les recommandations du rapport de vérification mentionnées ici aujourd'hui et qui sont considérées partiellement achevées par le BVG.

REJETÉE, par un vote de 2 VOIX AFFIRMATIVES contre 4 VOIX NÉGATIVES, ainsi partagées :

VOIX AFFIRMATIVES (2) : Conseillères C.A. Meehan et T. Kavanagh

CONTRE (4) : Conseillers G. Darouze, E. El-Chantiry, A. Hubley et J. Cloutier

INSTRUCTIONS AU PERSONNEL

Demander au Bureau du directeur municipal de fournir au Comité de la vérification des versions numériques de son rapport sur le suivi de l'état d'avancement des recommandations, et ce, d'ici la fin de la journée.

Consulter le point traité à huis clos pour connaître l'issue des délibérations sur le présent point.

POINTS EN HUIT CLOS*

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL – RAPPORT SUR LES SUIVIS DE VÉRIFICATIONS ET LES RAPPORTS DÉTAILLÉS CONNEXES

ACS2019-OAG-BVG-0004

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

La motion suivante est présentée :

AC MOTION No. 4/3

Motion de la conseillère C.A. Meehan

Qu'en vertu du *Règlement de procédure* (n° 2019-8), le Comité de la vérification prenne une décision à huis clos, conformément à l'alinéa 13(1)(a), au sujet de la sécurité de la propriété de la Ville, et selon le raisonnement énoncé à la section « Répercussions juridiques » du rapport intitulé *Bureau du vérificateur général – Rapport sur les suivis de vérification et les rapports détaillés connexes*, afin de recevoir du vérificateur général le suivi de la vérification de 2015 sur la gestion des incidents de sécurité des technologies de l'information (TI) et des interventions connexes.

ADOPTÉE

De retour en séance publique, le président Cloutier explique que le Comité de la vérification s'est réuni à huis clos pour discuter du suivi sur le rapport de vérification sur la gestion des incidents liés à la sécurité des TI et des interventions en la matière.

Le président ajoute que durant la réunion à huis clos, le vérificateur général et le personnel ont donné une présentation et répondu aux questions du Comité. Aucun vote n'a eu lieu, sauf pour la motion de procédure.

Selon le raisonnement énoncé dans la section « Répercussions juridiques » du rapport intitulé *Suivi de la vérification de 2015 de la gestion des incidents de sécurité des TI et des interventions connexes*, il est recommandé que le rapport de vérification ne soit pas rendu public.

Le rapport mentionné au point 3 et inscrit comme point à traiter à huis clos dans l'ordre du jour du Comité de la vérification est ADOPTÉ tel quel.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 13 h 42

Coordonnatrice du comité

Président

Ébauche